RAPPORT D'ACTIVITES 2010

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LIBRAIRES FRANCOPHONES

L'Association Internationale des Libraires Francophones continue de professionnaliser les libraires francophones par des programmes de formations et d'accompagnements individualisés.
En parallèle, l'AILF appuie et facilite des actions collectives de libraires en faveur de la promotion du livre et de la lecture, comme la Caravane du Livre en Afrique Subsaharienne, et consolide son réseau, notamment à travers son site.

Nouveautés 2010

- Défense des intérêts des libraires face à l'augmentation de la couverture Coface.
- Première formation pour dirigeants de librairies entièrement financée par l'AILF à Tananarive (Madagascar)
- Deux formations BIEF-AILF au Cameroun et en Egypte
- Près de 50 signataires de la charte du libraire francophone
- Participation à un groupe de travail aux côtés de l'Alliance des Editeurs Indépendants et d'Afrilivres sur la diffusion et distribution des ouvrages francophones du Sud
- Acquisition de nouveaux financements (Wallonie Bruxelles International et Ministère des affaires étrangères)
- Une présence plus marquée au Salon du livre sur l'espace professionnel international

AILF – 11 rue caillaux - 75013 Paris - France
Tel (33)01 44 41 13 24 Fax (33)01 46 34 63 83
E-mail : contact@librairesfrancophones.org
Site : www.librairesfrancophones.org

La professionnalisation des libraires francophones

Rencontres professionnelles

Deux actions de formation ont été organisées en collaboration avec le BIEF : la première pour les libraires du Maghreb et du Proche et Moyen Orient et la seconde pour leurs collègues d'Afrique Centrale.
Une formation a été organisée par l'AILF à Madagascar, et divers accompagnements individualisés ont eu lieu à Chypre, en Egypte, dans l'Ouest de l'Algérie, en Syrie, en Tunisie, en plus d'un état des lieux au Maroc et en Nouvelle Calédonie.

- **11 libraires du monde arabe (Mauritanie, Maroc, Tunisie, Egypte, Liban, Syrie, Dubaï) étaient réunis au Caire du 11 au 13 juin 2010 pour une formation intitulée : « Améliorer l'image et la communication de sa librairie », animée par Fabien Corbou (Electre) et Michel Choueiri (Librairie El Bourj) et coordonnée localement par Agnès Debiage (Librairie Oum El Dounia).**
 Ce programme de formation avait pour objectif d'aider les libraires à repenser leur stratégie de communication, en les incitant à réfléchir aux moyens de communication les plus adaptés à certaines actions et à certains publics. Faisant suite à une précédente session consacrée à « L'identité de la librairie », l'accent a également été mis sur les outils de communication gratuits et efficaces qu'Internet offre à chacun comme la mailing list, les blogs, facebook, le site Internet. Une réflexion a été entamée sur l'arrivée du numérique en librairie. Organisée conjointement par le BIEF et l'AILF, cette formation a largement été facilitée par le Centre Français de Culture et de Coopération du Caire qui a accueilli les participants pendant ces trois jours de stage.

- **12 libraires malgaches (8 d'Antananarivo et 4 de province) ont suivi la formation AILF menée par Agnès Debiage qui s'est tenue à Madagascar du 22 au 26 novembre 2010.**
 Un long programme de formation a été amorcé en 2004 ainsi qu'une série d'accompagnements individualisés à Antananarivo et en province. La rencontre de novembre dernier s'est déroulée autour de la thématique « Manager son équipe ». L'occasion d'échanger sur des questions de fonds concernant le fonctionnement des librairies (organisation du travail, délégation…) et de travailler sur des documents concrets (fiches de fonction, contrat d'objectifs).
 Depuis le début du cycle, l'AILF a constaté une amélioration de l'état général des librairies. Certaines thématiques de formation ont résolument été mises en pratique. Néanmoins, il reste quelques lacunes, notamment au niveau de l'assortiment, de la connaissance des fonds éditoriaux, de la communication, des animations, de la gestion des retours (pratique peu habituelle).
 La majorité des libraires souhaitent poursuivre cette « formation continue » qui constitue une opportunité d'échanges constructifs autour de problématiques professionnelles qui favorisent par ailleurs une réflexion commune autour de la librairie à Madagascar.
 La prise en charge de la logistique par l'ALM (Association des Libraires malgaches) en partenariat avec le SCAC a permis de maitriser les coûts d'une formation entièrement financée par l'AILF.

- **Une quinzaine de libraires d'Afrique Centrale (Cameroun, Rwanda, Congo Goma et Kinshasa) ont été réunis par l'AILF et le BIEF du 3 au 6 décembre 2010 lors d'une session animée par Chiel Lijdsman et Brahim Soro en lien avec Judith Egoumé, responsable de la coordination locale**.
 Après 3 années d'absence, l'AILF revenait sur le terrain aux côtés du BIEF avec un programme dense: mesurer l'impact des précédentes formations, analyser un projet d'informatisation de librairie et son impact sur le fonctionnement de la librairie et enfin débattre des grands défis actuels des librairies africaines. Le bilan a vite montré qu'une absence de 3 ans était néfaste.

Les échanges ont été néanmoins vite stimulants dès lors que le thème de l'informatisation de la librairie a été évoqué, notamment à travers la présentation du logiciel de la Librairie de France (Côte Ivoire) qui, à la différence des logiciels développés en Europe, calcule le prix de revient à partir de l'importation et le prix de revient pondéré. Le débat s'est poursuivi ensuite sur l'impact des ICT sur les librairies africaines et sur la présence de support de lecture en zones rurales africaines. Enfin, une rencontre entre libraires et éditeurs de la région - réunis par le BIEF à Yaoundé au même moment - a permis aux éditeurs de présenter une partie de leur catalogue, souvent orienté vers le scolaire ou d'intérêt national. La question de l'accessibilité des ouvrages est cependant restée sans réponse.

- **Deux documents ont été réalisé par l'équipe de l'AILF ;**
 - Un document récapitulant l'ensemble des formations organisées pour des libraires francophones par l'AILF (avec ou sans le partenariat avec le BIEF). Il est à ce jour à usage interne mais reste accessible aux membres.
 - Un document sur les autres formations organisées par diverses structures dans le domaine de la librairie.

Accompagnements de libraires

Plusieurs missions ont été réalisées par l'AILF à Chypre, en Egypte, en Syrie et à Madagascar. Le constat est souvent le même. Les responsables d'institutions françaises (ambassades, lycées français, alliances françaises) oublient souvent la dimension culturelle du métier, le travail de valorisation de la langue française et des cultures francophones, l'animation d'un réseau de lecteurs francophones potentiellement formés par ces institutions. Et pourtant, le rôle de ces institutions devrait être de soutenir et de collaborer étroitement avec les quelques librairies francophones de leurs régions. Enfin, autre constat, celui des frais de transport et des remises octroyées par les éditeurs et les distributeurs français, qui, ajoutés à la censure, aux frais de douanes et taxes, s'avèrent pénalisants. Autant d'éléments qui retombent sur le peu de lecteurs de ces régions qui doivent payer leurs livres bien plus cher qu'en France, malgré les efforts que font les libraires pour limiter l'augmentation.
Quant à la mission réalisée auprès des libraires de l'ouest algérien, elle a permis de constater que les libraires, souvent isolés, auraient besoin d'être soutenus. D'autres missions ont eu lieu en Tunisie et deux états des lieux ont été dressés au Maroc et en Nouvelle Calédonie.

A Chypre, plus précisément à Nicosie, la seule librairie exclusivement française de l'île « La Boîte à Lire », dirigée par Anna-Maria Achilleos, se bat toute seule pour le français, vis-à-vis de la langue du pays, le grec, et de l'influence grandissante de l'anglais. Ceci avec un soutien presque inexistant des services culturels de l'ambassade de France à Nicosie et des autres institutions françaises. Les auteurs sont invités sans que le libraire n'en soit informé, les commandes de livres se font directement en France, autant d'éléments qui fragilisent la santé financière du libraire et sa capacité à développer un meilleur assortiment de livres en langue française.

Même scénario pour les libraires de Syrie, répartis entre Damas et Alep.
Damas a deux librairies ; la Librairie « Chachati » qui propose exclusivement du scolaire et entretient des relations privilégiées avec l'Ambassade de France, et la librairie « Avicenne » qui répond à certaines commandes mais n'importe plus pour sa librairie, se contentant de vendre son ancien stock.
Alep a deux librairies, la librairie « Le Phare » et les deux points de ventes de la Librairie « SAID ». Le responsable du CCF d'Alep a découvert grâce à cette mission AILF qu'il était possible de commander des livres par les libraires de sa région sans passer par Damas.

L'Egypte est dans une position similaire à laquelle il faut ajouter une forte concurrence entre 7 librairies francophones au Caire et une à Alexandrie et des contrats d'exclusivité qui impliquent un climat légèrement tendu entre quelques librairies. D'autant que nous venions d'apprendre la fermeture de la librairie L'Autre Rive début 2011.

Deux autres problèmes s'ajoutent à cela : en premier lieu, le refus du CCF de financer le pavillon français sur le Salon du livre du Caire sur le motif que « leur rôle n'est pas de soutenir des commerçants qui sont à même de s'organiser et de négocier directement avec les organisateurs du Salon ». En second lieu, le système d'appels d'offres pour l'achat de livres pour leurs bibliothèques, conditionné par une base de prix et de remises, et non par le travail qualitatif fourni par le libraire pour la promotion du livre de langue française. Résultat : la plus importante part des appels d'offres va à des grossistes ou des libraires de livres scolaires qui peuvent offrir de meilleures remises que leurs confrères généralistes. Le poste se montre cependant disposé à réfléchir à un système prenant davantage en compte la dimension qualitative du travail.

Smaïl M'Hand a effectué une **mission exploratoire dans l'ouest de l'Algérie en juin 2010** dans les villes de Chlef, Mostaganem, Sidi Bel Abbès et Oran. Dans ces villes à forte tradition culturelle et universitaire, les librairies vendent en priorité des livres en langue arabe mais également des livres en français. A chacune des étapes, 3 à 4 librairies étaient visitées. En dehors d'Oran, deuxième ville d'Algérie, où les librairies sont tenues par des hommes de métier et qui ont une longue expérience dans le domaine du livre, les libraires ont un personnel réduit, peu qualifié, mais accueillant et disponible. Les échanges d'expérience ont été très bénéfiques, comme le souligne Smaïl M'hand. Ils ont permis d'établir certains constats comme « le besoin d'une autre organisation pour pouvoir prétendre à un statut digne de ce nom ». Mais notre libraire algérois revient sur les efforts déployés par les patrons ou les gérants et par un public assoiffé de culture. Reste à obtenir des pouvoirs publics une aide plus conséquente ; « Vu le statut de ces villes, de par leur population, leur superficie, leurs activités socio-économiques et leurs pôles universitaires, les pouvoirs publics ont un grand rôle à jouer dans ce domaine afin d'encourager, d'aider les gens à investir davantage dans le secteur du livre ».
Par ailleurs, Smail Mhand a réalisé une mission après des libraires tunisiens en décembre 2010 peu de temps avant les événements de 2011.

A Madagascar, l'AILF a continué son important travail d'accompagnement des libraires locaux. Cette année, deux librairies de la capitale (CMPL et Espace Loisirs) ont été conseillées. Un travail essentiel mené directement dans la librairie qui a permis de réfléchir à la pertinence des rayons, leur présentation et leur classement, la vitrine de la librairie, la recherche d'informations bibliographiques en ligne, … Ce travail sur le terrain séduit beaucoup les libraires malgaches puisque cette démarche individualisée colle au plus près de leurs besoins.

Michel Choueiri s'est rendu au Maroc en novembre 2010 pour évaluer, avec les libraires de la place, les besoins en formation. Agnès Debiage a réalisé un rapport détaillé sur la situation des librairies d'Antananarivo pour répondre à une demande du Centre national du Livre. Enfin, une mission a été réalisée par Jacques Bernard en Nouvelle Calédonie au dernier trimestre 2010.

Promotion et diffusion du livre francophone

Retour sur la 6ème édition de la Caravane du Livre et de la lecture et avant goût de la 7eme édition

La sixième édition s'est étalée de décembre 2009 à mars 2010. 21 librairies ont fait intervenir 23 auteurs et mobilisé une centaine d'établissements scolaires ce qui a permis de toucher plus de 53 600 personnes sur plus de 56 villes africaines.

Le total des commandes des libraires de la Caravane pour la 6ème édition avoisine les 75 000 € dont 50 000 € concernent des publications d'éditeurs français et 25 000 € celles d'éditeurs africains. Il y a donc eu entre 2009 et 2010 une augmentation conséquente symbolisant des habitudes de travail en mutation. Une libraire a d'ailleurs commandé exclusivement auprès d'éditeurs africains.

Le total des commandes – tous libraires confondus - par éditeurs pourrait être réparti en 4 grandes familles: les plus importantes commandes allant de 7000 à 10 000 € ont concerné quatre éditeurs (Volumen, Hachette, Interforum et Présence Africaine), celles allant de 3000 à

5000 € ont touché quatre autres éditeurs dont deux spécialistes (Flammarion, Belin, L'harmattan, Karthala), puis celles de 1000 à 2000 € ont touché des éditeurs importants dont un établi sur le sol africain (Gallimard, Dapper, Clé, Actes Sud). Enfin, certaines commandes ont été réalisées sur de petits montants – inférieurs à 1000 € - pour des éditeurs indépendants du nord comme du sud (Lansman, Ruisseaux d'Afrique, Sepia, Graines de pensées, Ecoles des loisirs, Vents d'ailleurs). On note cependant une diminution de commandes auprès de certains petits ou moyens éditeurs (Actes Sud, Vents d'Ailleurs…)

Dans 5 pays, les commandes subventionnées et hors subvention en littérature s'échelonnent de 9000 à 13 500 €. Dans les 4 autres pays, les commandes s'échelonnent de 2000 à 7000 €. Ces chiffres sont à relativiser car des reliquats de stock de la précédente édition ont été utilisés et s'élèvent à 5,211.22 € (contre 2073 € pour l'édition précédente). Ceci porterait à 80 000 € le montant total des commandes.

Comme tous les ans, **l'AILF soutient à 50 % l'achat d'une dizaine de titres de références de littérature pour compléter le dispositif du CNL**. Le coût global de la liste additive pour les libraires en ayant fait la demande est en augmentation par rapport à l'an dernier et se rapproche de celui de 2008. **Il est d'un total de 4373 € pour 2010 contre 2842 € en 2009 et 4600 € en 2008.**

La 7ème édition de la Caravane du livre s'est également déroulée en deux parties, comme en 2009. La première a commencé en décembre 2010 dans 4 pays (Tchad, Sénégal, Burkina Faso, nord du Bénin) et la seconde au premier trimestre 2011 dans trois autres pays et au sud du Bénin (Mali, Niger, sud du Bénin, Côte d'Ivoire). Un bilan plus complet sera présenté lors de la prochaine AG à réception de l'ensemble des éléments. Notons cependant que **l'AILF a souhaité accompagner les efforts des libraires** désirant proposer des animations dans le cadre de la Caravane et n'ayant pu obtenir le statut de librairies de référence sur une enveloppe de 5462€.

Commission inter associative autour de la distribution et de la diffusion des livres francophones

Depuis le premier trimestre 2010, l'AILF est membre d'une commission d'expertise aux côtés d'Afrilivres et de l'AEI. Sollicitée par l'Institut Français – ex Cultures France, le MAE et l'OIF, l'objectif de cette commission était double :
- réfléchir à l'évolution et au fonctionnement d'Afrilivres et de manière générale à la question de la distribution des ouvrages édités au sud entre les pays africains.
- réfléchir à la constitution ou au développement d'une base de données qui recenserait les publications d'Afrique francophone.

Pour ces deux projets, la commission a souhaité utiliser une méthodologie rigoureuse. Deux cahiers des charges ont été réalisés, chacun intégrant les objectifs à atteindre pour la réalisation d'un état des lieux dans ces domaines ;
Un appel à candidature a donc été lancé pour ce qui est de la question de la distribution. 6 candidatures ont été reçues et le travail de recherche et d'enquête sur le terrain sera réalisé lors du second trimestre 2011. Pour ce qui est de la base de données, un cahier des charges a été rédigé, inspiré notamment des conseils donnés par un spécialiste en base de données, mais les commanditaires doivent repréciser l'objectif d'un tel travail avant qu'un projet à part entière ne soit retenu.

Développement du réseau, de la communication et des échanges professionnels

Une **page dédiée au numérique** a été créée sur le site de l'AILF pour suivre son actualité.

Lettre électronique et communiqué. Depuis 2010, l'AILF offre à ses partenaires (2000 en 2011 contre 800 en 2009) des communiqués thématiques en plus des lettres électroniques

trimestrielles. Ainsi, en 2010, deux communiqués ont été envoyés: l'un sur Haïti, l'autre sur l'édition 2010-2011 de la Caravane du Livre.

La Charte du libraire francophone, lancée officiellement à Beyrouth en novembre 2009 puis présentée aux professionnels du livre présents au Salon du livre de Paris de mars 2010, a recueilli l'adhésion d'une cinquantaine de signataires originaires des quatre coins du monde.

Un espace dédié au Salon du livre au sein de l'espace international professionnel a été instauré, et un temps d'échanges informels entre libraires a été proposé à travers le cocktail des libraires.

Lobbying et défense de la profession

Assurance Coface

Premier trimestre 2010. L'AILF mène une petite enquête sur les difficultés rencontrées par les librairies dont les garanties Coface ont été reprises en 2009 et encourage vivement la Centrale à organiser sur le Salon du livre 2010 une rencontre sur le sujet. Plus de 60 personnes sont présentes. Revenant sur la privatisation de la Coface dans les années 90, Olivier Aristide révèle un ***taux de sinistralité supérieur à 100% en 2008 en conséquence de la crise financière, d'où une volonté de la Coface de diminuer ses risques en augmentant le coût des primes d'assurance et en reprenant 14% des garanties entre 2008 et 2009***. S'en suit certaines recommandations: communiquer des bilans annuels et des comptes de résultats à la Centrale de l'édition et aux éditeurs en cas de difficulté de trésorerie.

Deuxième trimestre 2010, la Centrale de l'Edition informe les libraires qu'à dater du 1er juillet, une partie de ces primes leur serait refacturée. La soudaineté de cette décision, prise sans concertation avec le secteur de la librairie, a suscité une réaction forte des organismes représentatifs des libraires. La réaction commune de l'AILF, du SLF (Syndicat de la librairie française), et du SLFB (Syndicat des libraires francophones de Belgique) a permis le « gel » de la décision des éditeurs, au moins jusqu'à la fin de l'année, et l'engagement par ceux-ci d'organiser trois réunions de concertation avec les libraires, le Ministère français de la Culture prenant en charge à titre provisoire le montant de ces augmentations de primes.

Ces réunions, qui ont eu lieu à Paris au dernier trimestre 2010 avec les représentants des libraires, des éditeurs (mais en l'absence d'Hachette), du Bief, et du Ministère de la Culture, ont permis de défendre le principe selon lequel les libraires n'ont pas à payer les primes d'assurance de leurs fournisseurs. Grâce aux arguments défendus (secteur fragile, langue française en diminution dans le monde, frais d'approches lourds pour les libraires...) et à la mobilisation des représentants des libraires, des solutions alternatives à la refacturation des primes ont été recherchées. Et une mise en concurrence, par la Centrale de l'Edition, des organismes d'assurance crédit a permis que la Coface revienne sur sa décision initiale. Par là même, les libraires éviteront que leurs charges soient alourdies.

Relation avec les postes

Un texte reprenant les activités de l'AILF et rappelant l'importance des liens entre libraires francophones et chargés culturels a été transmis au Ministère des Affaires Etrangères qui a envoyé à tous les postes un **télégramme diplomatique** afin d'améliorer des situations souvent difficiles.

Haïti

Après le séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, de nombreux libraires ont manifesté leur soutien à la librairie la Pléiade de Port-au-Prince, entièrement détruite lors de la catastrophe. L'AILF

a centralisé les offres d'aide financière pour reconstruire la librairie et a recueilli plus de 8,000 euros qui ont été versés à Monique et Solange Lafontant. Des reçus ont été envoyés à tous les libraires donateurs.

Mission de conseil

Les demandes faites à l'AILF par courrier, téléphone ou mail sont nombreuses et proviennent :
- de libraires souhaitant s'informer sur les dispositifs d'aide concernant la vente en ligne, des réductions de frais de transport, la remise à l'abonnement Livres Hebdo, les formations au métier de libraire, la création de librairie (au Bénin, en Belgique et à New York par exemple).
- des professionnels du livre, institutions culturelles, autres associations et étudiants recherchant des libraires francophones ou des partenariats (participation à la Caravane du livre, mise en relation de chercheurs et de libraires...).
- d'organismes divers souhaitant faire diffuser des informations par mail ou par le biais du site Internet sur des sujets précis : baisse des remises accordées par Interforum en 2010, concours des 10 mots de la francophonie.

Etudes et prospectives

L'AILF mène actuellement une **pré-enquête sur les frais d'approche** auprès de quelques librairies pour élaborer une méthodologie d'enquête.

Des **« fiches libraires »** ont été envoyées aux libraires membres de l'AILF pour mieux cibler leurs difficultés et besoins et pour enrichir le portrait de leurs librairies sur le portail du site de l'AILF. 34 libraires les ont complétées et renvoyées.

Equipe de coordination

Depuis janvier 2011, l'équipe de coordination s'est modifiée. Aude Mayans a succédé à Bénédicte Church et travaille désormais aux côtés d'Anne Lise Schmitt.

Les partenaires financiers et professionnels

- ⇨ OIF (Organisation Internationale de la Francophonie, Direction Langue française, de la diversité culturelle et linguistique)
- ⇨ CNL (Centre National du Livre)
- ⇨ DILICOM
- ⇨ Fonjep – Délégation au développement et aux affaires internationales - Mission pour le développement des publics et Pratiques innovantes – Ministère de la Culture (DDAI)
- ⇨ SODEC (Québec)
- ⇨ BIEF (Bureau International de l'Edition Française)
- ⇨ Wallonie Bruxelles International
- ⇨ Conseil Régional Ile de France – Service Emploi tremplin
- ⇨ Centrale de l'Edition
- ⇨ MAEE (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes)

Autres partenaires professionnels

Institut français, Maison du livre (Beyrouth), Syndicat de la Librairie Française, Alliance des éditeurs indépendants, Bibliothèques Sans Frontières, INFL, La joie par les livres, Electre-Livres Hebdo, CAFED, SCAC.